

Mise en ligne : 3 mai 2021.
Dernière modification : 19 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME DE CULTURES AFRICAINES,
Ferkessédougou
Kapokier



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
S.A.C.A.F.

SOCIÉTÉ ANONYME DE CULTURES AFRICAINES
au capital de six cent mille fr. divisé en 6.000 actions de 100 fr.

Constituée suivant statuts déposés aux minutes de M^e Deydier, notaire à Marseille,
le 4 février 1929 et assemblées générales des 9 et 20 février 1929 et 5 mars 1930

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de la Côte d'Ivoire*
du 15 juillet 1930

Siège social à Ferkessédougou (Côte-d'Ivoire)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Ferkessédougou, le 30 septembre 1930
Un administrateur (à gauche) : Antonin Montagard
Un administrateur (à droite) : Paul Loubon
Marseille. — Imp. du Sémaphore

Création de sociétés intéressant l'A. O. F.
AGRICULTURE

(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, août 1929, p. 244)

Société anonyme de Cultures africaines. — Capital social : 200.000 francs Siège social : Ferkessédougou (Côte d'Ivoire). Objet: culture et exploitation de kapok, du sisal et de toutes autres plantes.

Sociétés nouvelles
(*Cahiers coloniaux*, Marseille, 23 septembre 1929)

Société de Cultures Africaines. — Siège social : Ferkessédougou, Côte d'Ivoire. Capital : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune. Objet : la culture et l'exploitation du kapok, du sisal et de toutes autres plantes.

Administrateurs : MM. Rémy Siberchicot, Léon Pascal, Léon Fage, Antonin Montagard, Paul Loubon.

AEC 1931 (notice n° 372) S.A. de cultures africaines (S.A.C.A.F.)¹.
Siège : FERKESSEDOUGOU (Côte d'Ivoire)
Siège admin. : 20, rue Saint-Saëns, Marseille.
Capital. — S.A. au capital de 900.000 fr. (devant être porté à 1.200.000 fr.).
Objet. — Culture du kapok, du sisal, etc.
Conseil. — MM. Léon Fage, ancien juge au Trib. de commerce de Marseille, présid. ; Léon Pascal et Rémy Siberchicot, directeurs.

CONCESSIONS
(*Cahiers coloniaux*, Marseille, 5 octobre 1931)

Arrêté du 30 juin 1931 accordant à la « Société anonyme des Cultures africaines » une concession provisoire rurale de 886 hectares 50 ares sise à Ferkessédougou-Sokoro, cercle de Kong, Colonie de la Côte d'Ivoire.

(*J. O. A. O. F.*, 11 juillet 1931).

¹ Archives Serge Volper.



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
S.A.C.A.F.

SOCIÉTÉ ANONYME DE CULTURES AFRICAINES
au capital de un million cinq cents mille francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr.

Constituée suivant statuts déposés aux minutes de M^e Deydier, notaire à Marseille,
le 4 février 1929 et assemblées générales des 9 et 20 février 1929, 15 mars 1930,
24 juin 1931, 10 mai et 16 juin 1932.

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de la Côte d'Ivoire*
du 15 février 1933

Siège social à Ferkessedougou (Côte-d'Ivoire)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Ferkessedougou, le 8 mars 1933
Un administrateur (à gauche) : Antonin Montagard
Un administrateur (à droite) : L. Fage
Imp. Grangé -Marseille

AEC 1937/372 Société anonyme de Cultures africaines (S.A.C.A.F.),
FERKESSEDOUGOU (Côte d'Ivoire).

Agence : 20, rue Saint-Saëns, MARSEILLE.

Tél. : D 30-42. — Télég. : Fagiro-Marseille. — R. C. Abidjan 000-41.

Capital. — Société anon. au capital de 1.500.000 fr.

Objet. — Culture du kapok.

Conseil. — MM. Léon Fage, ancien juge au trib. de commerce de Marseille, présid. ;
Léon Pascal, directeur ; Manderon, directeur adjoint.

N.-B. — Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements.

Le Kapokier

(*Revue internationale des produits coloniaux*, 1938, p. 248)

.....
Une société, la SACAF, a commencé les bâtiments pour un usine moderne
d'égrenage, qui sera outillée avec des machines spéciales hollandaises, les Pays-Bas
ayant une avance très longue sur nous en cette matière, grâce à leur expérience de
Java. Malheureusement, les bâtiments furent détruits par un incendie en 1938.

AEC 1951/413 — Société anonyme de Cultures africaines (S.A.C.A.F.),
FERKESSEDOUGOU (Côte-d'Ivoire).

Correspondant : 20, rue Saint-Saëns, MARSEILLE.

Capital. — Société anon. au capital de 1.500.000 fr. ent. versé.

Objet. — Culture du kapok.

Conseil. — MM. Léon Fage, ancien juge au trib. de commerce de Marseille, présid. ;
Jean Compagnon, dir. (Renseignements incertains.)
